

# É d i t o r i a l

**Pierre Couveinhes**

**L**e numéro précédent de *Réalités industrielles* posait cette question : « Après la crise financière, un retour à l'économie réelle ? », la réponse étant oui, bien entendu. Dans mon éditorial, je soulignais que la bonne résistance de la France à la crise paraissait résulter d'un solide ancrage territorial, auquel étaient associées des sources de richesse que les statistiques ignorent dans une large mesure...

Le présent numéro sur le thème « Créer des emplois dans les territoires » se situe dans la suite logique du précédent. L'économie réelle, c'est être en mesure de produire des biens et des services destinés à des marchés désormais mondialisés, c'est savoir développer et maîtriser les technologies utiles. Là est la seule source durable de prospérité pour un pays, ses territoires et ses habitants.

La France n'a-t-elle pas trop oublié son économie réelle au cours des dernières années, éblouie qu'elle était par cette économie de casino que l'on qualifiait de « virtuelle » ? Peut-être ! Mais un changement d'attitude s'est clairement dessiné depuis ce qu'il convient de nommer « la crise ». Avec les « Etats généraux de l'industrie », l'attention se porte à nouveau sur cette partie essentielle de l'économie réelle (mais pas la seule : n'oublions pas les services, le tourisme, l'agriculture). Et la création des Commissaires à la réindustrialisation témoigne d'un regain d'intérêt pour l'enracinement des activités dans les différents territoires qui constituent notre pays. Il s'agit là d'un point essentiel, car un ancrage local fort, dans le cadre d'un écosystème associant entreprises, établissements d'enseignement et organismes de recherche, est certainement la meilleure protection contre les délocalisations.

Sept des dix Commissaires à la réindustrialisation actuellement en fonction ont contribué à ce numéro. Leurs témoignages mettent en évidence la diversité des cas à traiter, mais aussi la forte capacité d'adaptation des entreprises de notre pays et de leurs salariés. L'on voit ainsi une entreprise franc-comtoise de chaudronnerie se lancer dans la fabrication d'éoliennes rabattables, adaptées aux conditions climatiques des zones sujettes aux cyclones ; un site papetier normand envisager la production de biocarburants à partir des fibres cellulosiques du bois...

Quels sont les principaux handicaps que doivent surmonter les entreprises de nos territoires ? Le premier est certainement un déficit d'investissement qui perdure depuis de nombreuses années, tant en ce qui concerne les équipements de production qu'en matière de recherche et de commercialisation. Pour y remédier, de multiples systèmes d'aides publiques ont été mis en place, mais la complexité du dispositif laisse quelque peu perplexe... Un rôle important des Commissaires à la réindustrialisation semble être de faire

connaître aux entreprises les aides dont elles peuvent bénéficier et de veiller à leur attribution efficace.

Le second handicap réside dans la méfiance traditionnelle entre les entreprises, d'une part, le monde de la recherche et de l'enseignement, d'autre part. Là également, on observe un fourmillement d'initiatives avec les pôles de compétitivité, les PRES, les RTRA, le, Plan Campus... Le mouvement est enclenché et, comme le note un auteur, le puzzle semble maintenant se mettre en place.

En « hors-dossier », cette livraison de *Réalités industrielles* présente un nouvel article sur les nanotechnologies, qui complète le numéro récemment dédié à ce sujet (Numéro de Février 2010). Voilà un bel exemple de secteur d'avenir pour les entreprises innovantes !